# **Licences libres pour la documentation**

(#FreeDocumentationLicenses)

## Voici une liste de licences que l'on peut qualifier de <u>licences de documentation libre</u> :

## GNU Free Documentation License (#FDL)

La licence GNU de documentation libre (GNU FDL) est destinée à la <u>documentation libre</u> sous copyleft. Nous prévoyons de <u>l'adopter</u> pour tous les manuels GNU. Elle convient également pour d'autres catégories d'ouvrages utilitaires comme, par exemple, les manuels scolaires ou les dictionnaires. Son domaine d'application n'est d'ailleurs pas exclusivement celui de l'écrit, celui des « livres ».

### FreeBSD Documentation License (#FreeBSDDL)

C'est une licence libre pour la documentation, permissive et sans copyleft, compatible avec la GNU FDL.

## Apple's Common Documentation License, version 1.0 (#ACDL)

Cette licence de documentation libre est incompatible avec la GNU FDL, parce que le paragraphe 2c énonce « Vous ne devez ajouter aucune autre clause ou condition à cette licence », et que la FDL comporte des conditions non prévues par l'ACDL.

## Open Publication License, version 1.0 (#OpenPublicationL)

Cette licence **peut** être utilisée comme licence de documentation libre. C'est une licence de documentation libre et un copyleft, **à condition** que le détenteur du copyright ne fasse usage d'aucune des « OPTIONS » indiquées dans l'article VI de la licence. Si l'une d'elles est invoquée, alors la licence devient non libre. En tout état de cause, elle est incompatible avec la GNU FDL.

Dans la pratique, utiliser ou recommander cette licence représente un piège. Si vous recommandez à quelqu'un d'utiliser « la licence Open Publication, version 1.0, mais pas les options », la deuxième partie risque fort de tomber aux oubliettes ; votre interlocuteur va utiliser la licence avec ses options, publiera un manuel non libre, et pensera qu'il ou elle a suivi votre conseil.

De même, si vous utilisez cette licence sans aucune des options pour que votre manuel soit libre, quelqu'un d'autre pourrait vouloir vous imiter, puis considérer ultérieurement les options comme une question de détail, et pour finir nous aurions un manuel non libre.

Par conséquent, même si les manuels publiés sous cette licence peuvent être qualifiés de documentation libre lorsqu'aucune option n'est invoquée, il vaut mieux utiliser la licence GNU de documentation libre pour éviter tout risque d'amener quelqu'un à se fourvoyer.

Notez bien que cette licence n'est pas la même que l'<u>Open Content License</u>. On confond souvent ces deux licences, car on abrège fréquemment l'Open Content License en « OPL ». Pour des raisons de clarté, il vaut mieux n'utiliser l'abréviation « OPL » ni pour l'une, ni pour l'autre. Cela vaut la peine d'écrire les mots entiers plutôt que l'abréviation pour être sûr que les gens comprennent bien ce que vous dites.

### Licences non libres pour la documentation

(#NonFreeDocumentationLicenses)

Voici une liste de licences qui *ne peuvent pas* être qualifiées de licence de documentation libres :

### Open Content License, version 1.0 (#OpenContentL)

Cette licence ne peut pas être qualifiée de libre à cause des restrictions qu'elle pose à la vente de copies. Nous recommandons de ne pas utiliser cette licence.

Notez bien que cette licence n'est pas la même que l'<u>Open Publication License</u>. La pratique courante d'abréger Open Content License en « OPL » produit une confusion entre les deux termes. Pour des raisons de clarté, il vaut mieux n'utiliser l'abréviation « OPL » ni pour l'une, ni pour l'autre. Cela vaut la peine d'écrire les mots entiers plutôt que l'abréviation pour être sûr que les gens comprennent bien ce que vous dites.

## <u>Creative Commons – pas d'utilisation commerciale, toute version (#CC-BY-NC)</u>

Cette licence ne peut pas être qualifiée de libre à cause des restrictions qu'elle pose à la vente de copies. Par conséquent, nous vous déconseillons de l'utiliser pour la documentation.

De plus, elle a un inconvénient quel que soit le type d'œuvre : lorsqu'une version modifiée a de nombreux auteurs, obtenir de chacun d'entre eux la permission de l'utiliser commercialement est irréalisable en pratique.

### Creative Commons – pas de modification, toute version (#CC-BY-ND)

Cette licence ne remplit pas les critères du libre parce qu'elle restreint la distribution de versions modifiées contre paiement. Nous vous recommandons de ne pas l'utiliser pour la documentation.